



**Mise en œuvre du système de comptabilité  
nationale 2008  
(SCN 2008)**

*Note synthèse des résultats pour l'année de base 2016  
et de la première année courante 2017*

*Mars 2020*

## EQUIPE TECHNIQUE

**Koame KOUASSI,**

Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques  
(INSEED),

Président du Comité technique de gestion (CTG)

**Tchiou ANIMAOU,**

Secrétaire général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques  
(INSEED),

Membre du CTG

**Kodzo Dodzi HEVI,**

Directeur de la comptabilité nationale et des études économiques (DCNEE),

Secrétaire technique du CTG

**Amev OTCHAKPA,**

Chef division des comptes nationaux et de la prévision

Membre de la Cellule technique opérationnelle (CTO)

**Koffi Mepanou ADOLI,**

Chef division des statistiques et analyses conjoncturelles

Comptable national, Membre de la Cellule technique opérationnelle

**Nouroudine ABDOULAYE,**

Directeur régional de l'INSEED – Région de la KARA

Comptable national, Membre de la Cellule technique opérationnelle

**Wiyao DJENGLE,**

Comptable national, Responsable du compte des sociétés financières

**Abravi DUYIBOE,**

Comptable national, Compte des administrations publiques,

Responsable du volet sécurité sociale

**P'lanam Germain FAROUH,**

Comptable national, Compte des administrations publiques,

Responsable des administrations publiques centrales

**Dadja Tassondi TAZOU,**

Comptable national, Responsable du compte des sociétés non financières

**Kodjovi NATOR,**

Comptable national, Responsable du secteur primaire

**Komlan Dodji ASSOGBAVI,**

Comptable national

**Sinam Hippolyte TOKI,**

Comptable national

**Kokou Mawufe AMEDODZI,**

Comptable national

**Bata Malouwa BAKE,**

Comptable national

**Vénunyé Claude KONDO TOKPOVI,**

Comptable national

**Kossivi séloamé AMETEPE,**

Comptable national

## Sommaire

Introduction.....	4
Partie 1. Conduite du processus de migration.....	5
1.1. Elaboration des nomenclatures nationales d'activités et de produits .....	5
1.2. Elaboration du plan actions pour la migration.....	5
1.3. Mise en place des organes techniques de conduite du projet.....	5
1.4. Implication du système statistique national à travers les groupes thématiques.....	6
Partie 2. Eléments de changement .....	7
2.1. Nouvelles sources de données .....	7
2.1.1. Collectes de portée nationale (RGE 2018, ERI-ESI et EHCVM).....	8
2.1.2. Collecte de portée infra-nationale .....	8
2.2. Recommandations du SCN 2008 .....	9
2.2.1. Recommandations propres au SCN 2008 .....	9
2.2.2. Recommandations du SCN 1993 reprises par le SCN 2008.....	9
2.3. Nouvelles méthodes de calcul hors SCN.....	10
2.4. Travaux d'élaboration des comptes nationaux 2016 et de 2017.....	10
Partie 3. Présentation des principaux résultats.....	11
3.1. Principaux résultats .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2. Prochaines étapes pour la finalisation du projet.....	13
Conclusions.....	13

## Résumé

Le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) succède au SCN 1993 qui régissait l'élaboration des comptes nationaux au niveau international sous l'égide de l'Organisation des Nations unies. Le SCN précise au niveau mondial une méthodologie, afin de garantir la plus grande comparabilité internationale et régionale, c'est dans ce souci que les pays de l'UEMOA se sont lancés dans le processus de migration au nouveau système avec changement d'année de base.

Le Togo, pour sa part, a choisi l'année 2016 comme année de base. Le processus d'élaboration des comptes de l'année de base a été marqué par l'adaptation de la NAEMA rev1 et de la NOPEMA Rev1 aux réalités togolaises et une déduction d'une nomenclature de travail pour les comptes nationaux ; l'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre du projet ; la mise en place d'un comité pluridisciplinaire pour le contrôle des différentes étapes et d'une cellule opérationnelle (CTO) pour les phases techniques ; la réalisation des nombreuses opérations de collectes ; la mise à contribution de l'assistance technique internationale ; et l'implication des membres du système statistique national (SSN).

Les comptes de 2016 et ceux de 2017 ont été élaborés au cours du processus. Les comptes de 2016 ont fait l'objet d'une évaluation par un collège d'experts désignés par sept (7) institutions partenaires techniques. Les recommandations opérationnelles formulées ont été prises en compte pour la suite des travaux. Les résultats indiquent que le produit intérieur brut (PIB), sous le SCN 2008 passe à 3 574,4 milliards de FCFA à prix courants contre 2 618,1 milliards de FCFA suivant le SCN 1993 ; soit une réévaluation de 36,5%. Pour 2017, le PIB nominal atteint 3 713,6 milliards de FCFA, tandis que le PIB réel s'établit à 3 729,8 milliards de FCFA, soit un taux de croissance réel de 4,3%.

Une note d'analyse desdits comptes sera élaborée et diffusée avec une note méthodologique rapportant l'ensemble des choix effectués dans le cadre de l'élaboration des travaux. Un atelier national et des ateliers régionaux sont prévus pour la dissémination des résultats.

L'INSEED exprime sa gratitude au Gouvernement et aux partenaires techniques et financiers pour leurs divers appuis.

## Introduction

Mettre en place une nouvelle année de base des comptes nationaux nécessite un ensemble important de données statistiques récentes et à jour. Le respect des recommandations internationales en matière de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) tenues par la Commission de l'UEMOA entre autres a conduit le Togo à adopter comme nouvelle année de base 2016.

Les travaux de cette nouvelle année de base 2016 et par ricochet, de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) ont bénéficié de nouvelles sources de données, de nouvelles méthodes de calcul. Le présent document présente une synthèse de ces différents éléments et analyse l'impact du changement sur les niveaux des agrégats macroéconomiques.

## Partie 1. Conduite du processus de migration

La mise en place d'une nouvelle année de base et surtout la mise en œuvre d'un nouveau système de comptabilité nationale va au-delà des seules prérogatives de l'Institut national de la statistique. Elle concerne l'ensemble du système statistique national (SSN) d'un pays. Ainsi, tout le SSN a été mis à contribution.

Les différentes actions mises en œuvre peuvent être sommairement résumées comme suit :

### 1.1. Elaboration des nomenclatures nationales d'activités et de produits

Dans la perspective de la réalisation du Recensement général des entreprises (RGE) devant fournir une masse importante de données de base sur les entreprises dans le cadre de la migration au SCN 2008, un Comité d'adaptation des nomenclatures a été mis en place au sein de l'INSEED. Ce comité est chargé de conduire les activités d'adaptation des nomenclatures internationales d'activités, de produits et des métiers et professions.

En effet, les nomenclatures internationales d'activités (en l'occurrence la quatrième révision de la Classification type par industrie de toutes les branches d'activités (CITI, Rev.4) et la première révision de la Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1)) et de produits (notamment la deuxième version de la Classification centrale des produits (CPC, Ver.2) et la première révision de la Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA rev1)) devaient être adaptées aux réalités togolaises. Les travaux de ce comité ont abouti à la validation de la nomenclature togolaise d'activités (NTA) et de la nomenclature togolaise de produits (NTP).

### 1.2. Elaboration du plan actions pour la migration

Conformément aux recommandations de l'Observatoire économique et statistique de l'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'INSEED a élaboré un projet de plan national d'actions pour la migration au SCN 2008 (PAN-SCN 2008) qui a été validé par le SSN.

Ce plan d'actions décrit dans les détails les différentes actions à réaliser assorties d'une estimation des coûts. En termes de couverture, le plan prend en compte toutes les activités administratives, les différentes collectes de données, la phase d'élaboration technique des comptes de l'année de base et ceux de l'année courante et surtout la phase de rétropolation des comptes jusqu'à l'horizon 1986.

### 1.3. Mise en place des organes techniques de conduite du projet

La stratégie de migration est définie dans un document intitulé « Plan d'action national pour la migration au SCN 2008 (PAM) » et qui a fait l'objet de validation au cours d'un atelier impliquant l'ensemble des structures du système statistique national (SSN).

Un comité technique de gestion (CTG) a été mis en place par arrêté interministériel N°016/2018/MPD/MEF du 26 novembre 2018, comme prévu dans le PAM. Ce comité est présidé par le Directeur général de l'INSEED ; la vice-présidence est assurée par un point focal du Ministère de l'économie et des finances. Les autres membres du comité sont de hauts cadres de la Présidence de la République, de la Primature, de la BCEAO, du Ministère de l'économie et des finances, du ministère de la planification du développement et de la coopération et de l'INSEED. Le Directeur de la comptabilité nationale et des études économiques de l'INSEED en assure le Secrétariat technique. L'état d'avancement des travaux et les difficultés rencontrées sont régulièrement présentés aux membres du Comité technique de gestion (CTG). Ces derniers ont été d'un apport considérable pour le projet ; les membres sont chargés de faciliter les travaux de la Cellule technique opérationnelle (CTO) composée des comptables nationaux de l'INSEED et de valider les résultats intermédiaires et finaux obtenus. Le Togo a été cité en exemple pour cette organisation qui n'a pas influé sur les résultats mais qui a plutôt permis de faciliter les partages d'informations entre les services et l'accès aux données à l'équipe technique de l'INSEED.

#### 1.4. Implication du système statistique national à travers les groupes thématiques

Conformément aux recommandations d'AFRISTAT et s'inspirant de l'expérience de certains pays, l'INSEED a mis en place des groupes de travail qui sont des cadres d'échanges avec les structures sectorielles. L'objectif global des groupes thématiques a été, pour le système statistique national (SSN), d'impliquer davantage les fournisseurs de données dans l'analyse des données produites et le traitement des sources de données pour les comptes nationaux.

Cette approche a permis de mieux comprendre les sources de données utilisées par les comptes nationaux et d'exposer les difficultés auxquelles les comptables nationaux sont confrontés dans l'analyse de ces données. Les différents groupes de travail mis en place et le résultat des travaux sont consignés ci-après.

#### Bilan des travaux des groupes thématiques

Groupe thématique	Structures impliquées	Travaux effectués
1. Groupe de travail sur les Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	- BCEAO - INSEED	SIFIM calculé suivant le SCN 2008 ; Calcul des SIFIMs importé et exporté
2. Groupe de travail sur la production de la Banque centrale	- BCEAO - INSEED	Production de la BCEAO déterminée (SCN 2008).
3. Groupe de travail sur la détermination de la production de l'assurance-dommage	- Direction nationale des assurances (DNA) - INSEED	Production des assurances non vie calculée en prenant en compte les primes ajustées (SCN 2008) et non les primes acquises (SCN 93).

Groupe thématique	Structures impliquées	Travaux effectués
4. Groupe de travail sur la Recherche et développement (R&D)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique</li> <li>- INSEED</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire élaboré ;</li> <li>- Répertoire mis en place ;</li> <li>- Collecte auprès de structures réalisant de la recherche et développement (R&amp;D) en cours</li> </ul>
5. Groupe de travail sur la Formation brute de capital des administrations publiques, notamment les dépenses en systèmes d'armes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de la défense,</li> <li>- Ministère en charge de la sécurité,</li> <li>- INSEED</li> </ul>	Une option alternative a été exploitée par l'INSEED à travers les données du commerce extérieur et d'un site internet. Les résultats ont été discutés dans le groupe dédié. Finalement, les données ont été fournies et intégrées dans les comptes
6. Groupe de travail sur la classification des activités utilisées dans les déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Office togolais des recettes (OTR),</li> <li>- BCEAO et</li> <li>- INSEED</li> </ul>	Des échanges informels ont lieu avec l'OTR et se poursuivront
7. Groupe de travail sur les statistiques des finances publiques : Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) ; Exécution du budget (BGE) et Programme d'investissement public (PIP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP),</li> <li>- Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques (DGEAE) et</li> <li>- INSEED</li> </ul>	Des échanges très instructifs ont eu lieu avec les services concernés. C'est aussi un cadre d'échanges de données pour les besoins de la réropolation en vue, notamment <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Balance générale des comptes du Trésor (BGCT) et</li> <li>- de la série des TOFE liquides de 2000-2017</li> </ul>
8. Groupe de travail sur les statistiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DSID,</li> <li>- INSEED</li> </ul>	Des taux de perte ont finalement été fournis et pris en compte dans les comptes élaborés

## Partie 2. Travaux réalisés

La mise en œuvre es éléments de changement dans cette mise en œuvre du SCN 2008 sont de trois (3) ordres :

- ✓ Les nouvelles sources de données ;
- ✓ Les recommandations du SCN 2008 ;
- ✓ Les nouvelles méthodes de calcul hors SCN

### 2.1.Nouvelles sources de données

Les sources traditionnellement utilisées pour la compilation des comptes nationaux concernent les données du secteur primaire, les données des entreprises contenues dans les déclarations statistiques et

fiscales (DSF), les données des sociétés financières, les données des administrations publiques (APU). La mise en place de la nouvelle année de base 2016 a bénéficié des résultats d'innombrables collectes réalisées à cet effet, d'une part des sources administratives et d'autre part des collectes de portée nationale (RGE, ERI-ESI, EHCVM etc.) et des collectes de données spécifiques (enquêtes sur les ISBL, les marges de commerce et de transport, la structure des CI, sur les mines et les flux) visant à déterminer la structure de l'économie.

### **2.1.1. Collectes de portée nationale (RGE 2018, ERI-ESI et EHCVM)**

Le Recensement général des entreprises (RGE) couvre tout le territoire national et cible toutes les unités économiques du secteur formel et informel géographiquement localisées. Cette collecte a permis de déterminer la structure de l'économie suivant les branches d'activités du secondaire et du tertiaire. Elle permet également d'appréhender le poids de l'informel dans ces secteurs d'activités.

La réalisation des enquêtes du type 1-2-3 (ERI-ESI et EHCVM) constitue une aubaine pour le projet de migration au SCN 2008, car sans elles, il n'y aurait aucune autre source pour déterminer aussi complètement la consommation finale, l'informel et l'emploi. Les comptables seraient amenés à faire des estimations en année de base et les résultats finaux peuvent être sujets à controverse. Aussi, la consommation finale des ménages représentant la part la plus importante du PIB, il est souhaitable que la prise en compte de cet agrégat dans ce projet ne soit pas simplement une extrapolation d'anciennes données. Ainsi, les données de l'EHCVM ont été utilisées pour l'estimation de l'agrégat consommation finale des ménages.

Les autres enquêtes à couverture nationale réalisées sont :

#### **✓ Recensement des Institutions sans but lucratif (ISBL)**

Le recensement des ISBL a permis de capter la contribution des institutions sans but lucratif à l'activité économique.

#### **✓ Enquête sur les flux transfrontaliers non enregistrés (EFTNE)**

Cette enquête nationale sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés au Togo a permis de prendre en compte des flux commerciaux informels et de consolider la base de données des statistiques du commerce extérieur qui est une importante source pour l'élaboration des comptes nationaux annuel.

#### **✓ Recensement sur les exploitations minières artisanales et de petite taille**

Les données des comptes nationaux sous le SCN 1993 comportent bien des éléments sur les activités extractives. Cependant, les données sur les activités extractives sont le fait des entreprises formelles du secteur minier alors que les activités extractives informelles sont le fait d'estimations qu'il convient de consolider. Ce recensement a permis de mesurer l'activité économique de ces unités institutionnelles de petite taille engagées dans une production minière artisanale au Togo.

### **2.1.2. Collecte des données spécifiques**

Le changement d'année de base est l'occasion d'améliorer d'éventuels points faibles identifiés pour les comptes nationaux sous l'ancien système. Généralement, on note des points faibles du fait de l'absence d'informations dans certains secteurs, de la vétusté des méthodologies dans d'autres secteurs ou de la couverture partielle des données. Dans l'impossibilité de réaliser des enquêtes nationales dans tous les domaines concernés, une série d'enquêtes légères a été réalisée. Il s'agit :



### ✓ **Enquête sur les marges de commerce et de transport**

L'une des recommandations du SCN est la séparation claire et nette des marges de commerce et de transport. La réalisation de cette enquête a permis de distinguer les deux différents de marge (commerce et de transport) qui a été d'une portée importante pour les comptes.

### ✓ **Enquête sur la structure de la consommation intermédiaire**

Face aux mutations profondes que connaît le tissu économique national ces dernières années, la maîtrise de la structure des consommations intermédiaires reste importante pour mieux apprécier cette évolution. Aussi, le changement des nomenclatures des activités et des produits de la comptabilité nationale du Togo permet de prendre en compte les évolutions récentes de l'économie en termes d'activités et de produits. Ce changement met en exergue, entre autres, l'apparition de nouvelles branches d'activité dont il faut appréhender la structure des consommations intermédiaires employées dans le processus de production.

Il est donc indispensable de collecter l'information statistique nécessaire à la maîtrise de la structure de la production nationale. Dans cette optique, l'enquête sur les consommations intermédiaires des entreprises productrices suivant leur branche d'activité au titre de l'exercice 2016 (l'année de base retenue) a été réalisée.

## **2.2.Recommandations du SCN 2008**

Les recommandations du SCN 2008 peuvent être classées en deux catégories : les nouvelles recommandations propres au SCN 2008 et les recommandations du SCN 1993 reprises par le SCN 2008.

### **2.2.1. Recommandations propres au SCN 2008**

Parmi les nouvelles recommandations du SCN 2008 qui touchent le domaine de la production, sept ont été préalablement identifiées pour être mises en œuvre dans le cas du Togo ; mais à la fin du processus, seules six (6) ont effectivement pu l'être. Ces recommandations sont synthétisées dans la partie C de l'annexe 3 du SCN 2008 relatives aux précisions complémentaires concernant le champ des opérations, y compris la frontière de la production. Il s'agit de :

- a. la recherche-développement qui ne constitue pas une activité auxiliaire ;
- b. affinement de la méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) ;
- c. clarification de la production de la banque centrale ;
- d. amélioration de l'enregistrement de la production des services d'assurance dommages ;
- e. réassurance traitée comme l'assurance directe ;
- f. inclusion du service du capital dans l'évaluation de la production pour usage final propre des ménages et des sociétés ;
- g. inclusion des dépenses d'armements dans la formation brute de capital fixe (FBCF).

### **2.2.2. Recommandations du SCN 1993 reprises par le SCN 2008**

Ici, sont retracés les changements qui ne sont pas spécifiques au SCN 2008. En fait, ils sont déjà énoncés dans le SCN 1993 et sur lesquels le SCN 2008 est revenu. La mise en œuvre du SCN 2008 offre alors l'occasion de les intégrer aux comptes nationaux du Togo. Ces changements concernent les marges commerciales et de transport d'une part et, la production pour usage final propre des ménages d'autre part.

a. Dissociation des marges de transport des marges commerciales

Les marges commerciales et de transport constituent un des postes d'évaluation des ressources dans les équilibres entre les ressources et les emplois par produit. Le SCN 1993 recommandait de séparer les marges de transport des marges commerciales. Cette recommandation était difficilement applicable entre autres raisons, à cause de non disponibilité d'informations sur une séparation de ces deux types de marges. Le SCN 2008 reprend cette recommandation et exige une séparation claire entre les deux types de marge.

Les résultats de l'année de base 2016 sous le SCN 2008 montrent que l'ancienne méthodologie induisait à une sous-évaluation des marges que vient corriger la réalisation de l'enquête sur les marges de commerce et de transport mentionnée plus haut.

b. Evaluation de la production pour usage final propre des ménages de recherche en eau

La production de services par les ménages pour leur propre consommation est exclue du domaine de la production au sens du SCN. Mais le SCN 2008 recommande que dans les pays en développement, ces productions peuvent parfois être très importantes et inclut donc dans le domaine de la production, certaines de ces productions pour usage final propre. Parmi ces productions de services figure la production pour usage final propre par les ménages de recherche en eau ou « l'approvisionnement en eau » selon le SCN 2008.

Cette production a été évaluée grâce aux données de la section 11 de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHVCM).

### **2.3.Nouvelles méthodes de calcul hors SCN**

Les nouvelles méthodes de calcul dont il est question résultent en fait de la modification de certaines hypothèses de traitement et de calcul. En l'occurrence, certaines hypothèses utilisées dans les comptes nationaux sous le SCN 1993 ont été modifiées du fait de la disponibilité de nouvelles informations sur certaines activités ou certains produits. C'est le cas de l'introduction d'hypothèses sur les taux de perte enregistrée dans la production des spéculations agricoles et du changement d'hypothèses dans le traitement des sources de données administratives de l'exécution du budget général de l'Etat (BGE) et du budget d'investissement de l'Etat (BIE).

### **2.4.Travaux d'élaboration des comptes nationaux 2016 et de 2017**

A la suite de la collecte des données, un traitement est fait et une transcription en langage de comptabilité nationale de l'ensemble des données recueillies a été faite avec inclusion des autres membres du système statistique national (SSN) pour le traitement des questions relatives aux nouveautés du SCN 2008 (SIFIM, production de la BCEAO, production de l'assurance dommage, recherche et développement, dépenses militaires, production de l'administration publique, etc.).

L'élaboration des comptes de l'année de base 2016 s'est faite avec la participation effective des partenaires techniques comme la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le

Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et la Banque mondiale. Ces comptes ont fait l'objet d'une évaluation par les partenaires au cours d'un atelier tenu à Lomé du 27 au 31 janvier 2020.

L'élaboration des comptes de la première année courante 2017 a suivi la même démarche méthodologique que ceux de 2016 et en ce qui concerne le respect des recommandations des partenaires techniques.

## **2.5. Processus de validation des résultats obtenus**

Les travaux techniques qui ont véritablement commencé en juillet 2018 ont été passés sous le filtre des observations des partenaires nationaux que des partenaires techniques internationaux. Au premier niveau de validation, on peut évoquer les groupes thématiques et des séances de travail techniques avec des structures sectorielles partenaires afin de s'accorder sur la meilleure prise en compte de leurs données dans les comptes nationaux. Ainsi, comme indiqué plus haut, la détermination d'un certain nombre d'agrégats a été faite en présence des fournisseurs de données de base. Au deuxième niveau, se trouve le Comité technique de gestion (CTG). Le comité se réunit mensuellement pour discuter des résultats intermédiaires obtenus. Les orientations données par le CTG ont également facilité le travail de l'équipe technique.

Enfin, l'assistance internationale est le troisième niveau de validation qu'on peut citer. En effet, s'inspirant de l'expérience d'autres pays, la stratégie du Togo a été d'impliquer les experts internationaux dès le début du processus. Pour cela, les missions d'assistance internationale se sont succédées tour à tour de la phase de traitement des données à la phase de synthèse finale, surtout pour les comptes de l'année de base 2016. A la fin de la campagne de l'année de base, une mission conjointe de sept institutions partenaires a fait une évaluation des comptes de 2016 au cours d'un atelier tenu à Lomé de 27-31 janvier 2020.

## **Partie 3. Présentation des principaux résultats**

Les résultats qui sont synthétisés dans cette partie sont la résultante d'une part des changements observés et d'autre part des résultats des opérations statistiques menées dans le cadre de cette migration au SCN 2008. Ils présentent les comptes nationaux semi-définitifs 2016 et les comptes nationaux provisoires 2017 sous le SCN 2008.

### **3.1. Principaux résultats**

Au terme des travaux, les principaux résultats suivants sont obtenus pour l'année de base 2016 et pour la première année courante :

- Le Produit intérieur brut (PIB) du Togo en 2016 passe à 3 574,4 milliards de francs CFA à prix courant avec le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008) contre 2 618,1 milliards de francs CFA suivant le SCN 1993 ; soit une réévaluation de 36,5% ;
- La consommation finale, en hausse de 39,2%, représente 91,7% du PIB et demeure la principale composante de la demande ; la formation brute de capital fixe, bien qu'en hausse de 1,9%, régresse en terme de contribution à la formation du PIB. Il en est de même des exportations qui augmentent de 2,8% mais dont la part relative dans le PIB passe de 35,7% à 26,8% et des

importations qui enregistrent une hausse de 0,5% avec une part relative dans le PIB en régression de 54,3% sous le SCN 1993 à 40,0% sous le SCN 2008 ;

- Les comptes provisoires de 2017 indiquent une croissance du PIB de 4,3% en volume. En 2017, le PIB nominal s'établit à 3 713,6 milliards de FCFA et en valeur réel, le PIB est de 3 729,8 milliards de FCFA.

#### **ENCADRE : Publication chronologique des comptes nationaux**

Les sources de données statistiques entrant dans l'élaboration des comptes nationaux ne sont pas toujours toutes disponibles en version définitive au même moment. Aussi, les comptes nationaux sont-ils amenés à fournir, pour les comptes nationaux d'une année donnée appelée « campagne de comptes », quatre estimations différentes : les estimations sur la base des comptes nationaux trimestriels, les comptes provisoires, les comptes semi-définitifs et les comptes définitifs.

- ✓ Les estimations sur la base des comptes nationaux trimestriels (CNT) : comme indiqué, cette estimation de l'activité pour l'année N se fait au premier trimestre de l'année N+1 dans le cadre des comptes nationaux trimestriels pour le quatrième trimestre de l'année N. Cette première estimation sera affinée suite aux corrections ultérieures.
- ✓ Les comptes nationaux provisoires (CNP) : en année N, les comptes provisoires donnent une estimation de l'activité économique pour l'année N-1. Ils sont obtenus par suite de l'intégration des comptes nationaux définitifs de l'année N-2 et rigoureusement semi-définitifs de l'année N-1. Cela induit des révisions dans les estimations obtenues auparavant. Il est important de préciser que les nomenclatures utilisées pour les comptes nationaux provisoires sont plus agrégées que celles utilisées dans les comptes nationaux définitifs.
- ✓ Les comptes nationaux semi-définitifs (CNS) : ils sont élaborés et publiés en année N pour les comptes de l'année N-2. La différence avec les comptes provisoires réside dans l'utilisation pour les comptes semi-définitifs des statistiques semi-définitives pour les administrations publiques, l'agriculture et surtout les entreprises.
- ✓ Les comptes nationaux annuels définitifs (CNA) : ils sont publiés en année N pour les comptes de l'année N-3. Comparativement aux comptes semi-définitifs, ils intègrent en plus, les données définitives des entreprises.

Sous le SCN 1993, l'INSEED élaborait en année N, les comptes nationaux provisoires (CNP) de N-1 et les comptes nationaux définitifs (CND) de N-2. Le Togo ne produisant pas encore les comptes nationaux trimestriels, ne détermine pas les premières estimations des comptes nationaux sur la base des CNT. Ainsi, à la faveur de la migration entamée par le Togo, les comptes nationaux élaborés par l'INSEED sous le SCN 2008 pour une campagne d'année N de comptes nationaux seront chronologiquement publiés en comptes provisoires en année N+1, en comptes semi-définitifs en année N+2 et en comptes définitifs en année N+3.

En somme, les comptes de l'année de base 2016 sous le SCN 2008 sont, à cette date en 2020, semi-définitifs tandis que ceux de l'année courante 2017 sont provisoires. Ils sont tous deux, susceptibles d'être retouchés au vu de nouvelles informations disponibles le cas échéant.

### 3.2. Prochaines étapes pour la finalisation du projet

En perspectives, la CTO envisage de réaliser les activités ci-après :

- Finaliser les travaux sur les opérations des transferts tant pour les comptes de 2016 que pour les comptes de 2017 pour respecter les exigences minimales du SCN 2008 ;
- rédiger le document d'analyse des dits comptes et finaliser le document méthodologique ;
- préparer le séminaire national de publication officielle des résultats ;
- ouvrir le chantier de la rétropolation des comptes jusqu'en 2000 en vue de mettre à la disposition des utilisateurs une série plus longue ;
- ouvrir le chantier des comptes trimestriels nécessaires pour les analyses de la conjoncture économique et en respect du programme de travail avec AFRITAC de l'ouest ;
- rendre définitifs les comptes 2016, semi-définitifs ceux de 2017 et élaborer les comptes provisoires de 2018 ainsi que les comptes rapides de 2019 pour le cadrage macroéconomique ;
- disséminer la nouvelle série.

### Conclusions

Les résultats des comptes de 2016 et de 2017 obtenus ont pris en compte les dernières observations des experts et des partenaires techniques. Désormais, dans la publication des comptes, les comptes d'une année  $n$  ne seront définitifs qu'en année  $n+3$ . En  $n+2$ , les comptes auront un statut semi-définitifs et les comptes en année  $n+1$  auront le statut provisoire.

Pour l'atteinte assurée de l'effectivité de la migration, des données complémentaires doivent être fournies à l'équipe technique de l'INSEED pour la suite des travaux en ce qui concerne les nouveaux chantiers annoncés.

De plus, en perspective des prochains rebasages que la communauté internationale recommande de réaliser généralement après chaque période de cinq (5) ans (recommandation adoptée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Groupe africain de comptabilité nationale (AGNA)), des dispositions doivent être prises pour que les grandes enquêtes de base soient menées régulièrement et suffisamment à temps en vue de leur prise en compte rapide dans les travaux d'élaboration des comptes nationaux.

Enfin, l'équipe technique du projet doit être maintenue, en termes de stabilité, pour garantir la pérennité des acquis, comme les différents partenaires techniques l'ont recommandé.

## Annexes : Principaux résultats

**Tableau 1 : PIB et les opérations sur biens et services**

*Unité = 1 million de FCFA*

	2016		2016		2017	
	(SCN 93)	36,5	(SCN 08)		(SCN 08, R)	(SCN 08, N)
PIB	2 618 077		3 574 379	4,3	3 729 784	3 713 574
Importations	1 422 333		1 428 817	-11,4	1 266 000	1 220 480
<b>Total Ressources</b>	<b>4 040 410</b>		<b>5 003 196</b>	<b>-0,1</b>	<b>4 995 784</b>	<b>4 934 054</b>
Consommation finale	2 353 845		3 276 085	2,3	3 350 376	3 315 436
Consommation privée	1 878 135		2 781 927	3,3	2 873 058	2 838 170
<i>dont CF des ménages</i>	1 839 674		2 728 366	3,4	2 822 185	2 787 726
<i>CF des ISBL-SM</i>	38 461		53 561	-5,0	50 873	50 444
Consommation publique	475 710		494 158	-3,4	477 318	477 266
FBCF	735 932		804 894	-21,9	628 714	625 986
FBCF des sociétés et quasi-sociétés	449 857		500 240	-11,0	445 008	444 065
FBCF des Administration publiques	286 075		304 654	-39,7	183 706	181 921
Var. Stocks	15 276		-39 531	-256,5	61 849	54 203
Exportations	935 357		961 748	-0,7	954 845	938 429
<b>Total Emploi</b>	<b>4 040 410</b>		<b>5 003 196</b>	<b>-0,1</b>	<b>4 995 784</b>	<b>4 934 054</b>

**Tableau 2 : PIB suivant les trois optiques**

*Unité = 1 million de FCFA*

	2016	2016	2017
	(SCN 93)	(SCN 08)	
<b>Produit intérieur brut (approche production)</b>	<b>2 618 077</b>	<b>3 574 379</b>	<b>3 713 574</b>
Valeur ajoutée brute	2 320 421	3 271 584	3 387 448
+ Impôts sur les produits	302 629	307 769	332 202
+ Subventions sur les produits *	(4 973)	-4 974	-6 076
<b>Produit intérieur brut (approche demande)</b>	<b>2 618 077</b>	<b>3 574 379</b>	<b>3 713 574</b>
Dépense de consommation finale	2 353 845	3 276 085	3 315 436
+ Formation brute de capital	751 208	765 363	680 189
+ Exportations de biens et services	935 357	961 748	938 429
- Importations de biens et services	1 422 333	1 428 817	1 220 480
<b>Produit intérieur brut (approche revenus)</b>	<b>2 618 077</b>	<b>3 574 379</b>	<b>3 713 574</b>
Rémunérations des salariés	661 420	876 914	859 237
+ EBE et Revenu mixte brut	1 642 992	2 334 960	2 468 206
+ Impôts - Subventions sur produits & imports	313 665	362 505	386 131

**Tableau 3 : Valeur Ajoutée Brute par branche**
*Unité = 1 million de FCFA*

	2016	2017	2017
A01 Agriculture	556 954	606 758	571 855
A02 Elevage et chasse	105 144	110 323	111 407
A03 Sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien	50 503	52 345	53 844
A04 Pêche et aquaculture	29 368	30 067	29 324
B05 Activités extractives	47 410	44 432	37 007
C06 Fabrication de produits alimentaires	138 888	147 817	145 807
C07 Fabrication de boissons	66 842	69 747	67 185
C08 Fabrication de produits à base de tabac	106	108	108
C09 Fabrication de textiles, d'articles d'habillement, travail du cuir et fabrication d'articles de voyage et de chaussures	28 027	31 635	31 649
C10 Fabrication de produits en bois, en papier ou en carton, imprimerie et reproduction d'enregistrements	50 726	45 673	49 263
C11 Raffinage pétrolier, cokéfaction et fabrication de produits chimiques	55 291	59 505	59 108
C12 Fabrication de produits pharmaceutiques	5 627	5 675	5 686
C13 Travail du caoutchouc et du plastique	12 373	10 596	12 397
C14 Fabrication de matériaux de construction	58 570	58 562	54 728
C15 Métallurgie, fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux	12 553	11 864	11 921
C16 Fabrication de machines et d'équipements divers	3 616	4 569	4 390
C17 Autres industries manufacturières	52 843	49 556	51 433
C18 Réparation et installation de machines et d'équipements professionnels	15 782	24 822	24 480
D19 Production et distribution d'électricité et de gaz	54 654	63 153	59 048
E20 Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	75 609	75 784	75 663
F21 Construction	93 207	102 390	101 983
G22 Commerce	226 390	228 905	222 238
H23 Transports et entreposage	268 105	301 965	297 760
I24 Hébergement, restauration et débits de boissons	40 620	52 041	63 743
J25 Information et communication	160 936	165 465	161 842
K26 Activités financières et d'assurance	105 028	113 951	111 737
L27 Activités immobilières	241 493	240 900	238 429
M28 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	112 947	95 919	95 854
N29 Activités de services de soutien et de bureau	70 799	69 560	67 504
O30 Activités d'administration publique	202 854	219 485	219 399
P31 Education	182 746	196 065	196 079
Q32 Activités pour la santé humaine et l'action sociale	57 494	54 741	57 819
R33 Activités artistiques, sportives et récréatives	27 918	31 355	31 373
S34 Autres activités de services n.c.a.	53 478	58 131	58 204
T35 Activités spéciales des ménages	6 683	6 846	7 181
U36 Activités des organisations extraterritoriales	0	0	0
Y37 Correction territoriale	0	0	0
Z99 Branche d'attente	0	0	0
<b>Total Branche</b>	<b>3 271 584</b>	<b>3 440 710</b>	<b>3 387 448</b>
<b>Impôts et Taxes nets de subventions</b>	302 795	289 074	326 126
Impôts et Taxes nets de subventions (sans TVA)	115 938	114 434	120 883
TVA non déductible	186 857	174 640	205 243
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>3 574 379</b>	<b>3 729 784</b>	<b>3 713 574</b>

**Tableau 4 : Poids des activités informelles**

Unité = 1 million de FCFA

		2016		2017	
A01	Agriculture	549 192	98,6	560 538	98,0
A02	Elevage et chasse	104 830	99,7	110 855	99,5
A03	Sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien	49 308	97,6	52 113	96,8
A04	Pêche et aquaculture	29 208	99,5	29 174	99,5
B05	Activités extractives	6 793	14,3	6 263	16,9
C06	Fabrication de produits alimentaires	122 194	88,0	128 559	88,2
C07	Fabrication de boissons	32 576	48,7	32 573	48,5
C08	Fabrication de produits à base de tabac	106	100,0	108	100,0
C09	Fabrication de textiles, d'articles d'habillement, travail du cuir et fabrication d'articles de voyage et de chaussures	27 672	98,7	30 938	97,8
C10	Fabrication de produits en bois, en papier ou en carton, imprimerie et reproduction d'enregistrements	30 157	59,5	33 389	67,8
C11	Raffinage pétrolier, cokéfaction et fabrication de produits chimiques	47 735	86,3	51 139	86,5
C12	Fabrication de produits pharmaceutiques	4 475	79,5	4 554	80,1
C13	Travail du caoutchouc et du plastique	1 142	9,2	1 190	9,6
C14	Fabrication de matériaux de construction	2 260	3,9	2 314	4,2
C15	Métallurgie, fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux	5 920	47,2	6 575	55,2
C16	Fabrication de machines et d'équipements divers	2 878	79,6	3 187	72,6
C17	Autres industries manufacturières	30 635	58,0	30 674	59,6
C18	Réparation et installation de machines et d'équipements professionnels	3 190	20,2	3 466	14,2
D19	Production et distribution d'électricité et de gaz	4 021	7,4	4 396	7,4
E20	Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	49 561	65,5	51 180	67,6
F21	Construction	17 214	18,5	26 375	25,9
G22	Commerce	148 121	65,4	140 865	63,4
H23	Transports et entreposage	163 292	60,9	165 215	55,5
I24	Hébergement, restauration et débits de boissons	22 818	56,2	47 394	74,4
J25	Information et communication	15 002	9,3	15 705	9,7
K26	Activités financières et d'assurance	2 698	2,6	2 763	2,5
L27	Activités immobilières	89 422	37,0	90 569	38,0
M28	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 009	1,8	2 157	2,3
N29	Activités de services de soutien et de bureau	30 041	42,4	28 235	41,8
O30	Activités d'administration publique	-	0,0	-	0,0
P31	Education	12 653	6,9	13 665	7,0
Q32	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	2 503	4,4	2 773	4,8
R33	Activités artistiques, sportives et récréatives	2 219	7,9	2 827	9,0
S34	Autres activités de services n.c.a.	30 015	56,1	32 835	56,4
T35	Activités spéciales des ménages	-	0,0	-	0,0
U36	Activités des organisations extraterritoriales				
Y37	Correction territoriale				
Z99	Branche d'attente				
<b>Total Branche</b>		<b>1 641 860</b>	<b>50,2</b>	<b>1 714 563</b>	<b>50,6</b>



**Tableau 5 : Résumé des principaux changements entre les comptes de 2016 sous les deux systèmes et l'impact sur le PIB**

Unité = 1 million de FCFA

Numéro	Libellé du changement	2016 SCN 1993	2016 SCN 2008	Ecart Absolu	Ecart Relatif (%)	Impact sur le PIB (%)
	<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)</b>	<b>2 618 077</b>	<b>3 574 379</b>	<b>956 302</b>	<b>36,5</b>	<b>36,5</b>
<b>1.</b>	<b>SCN 2008 ANNEXE C: Précisions complémentaires concernant le champ des opérations, y compris la frontière de la production</b>					
<b>1.1</b>	<b>La recherche-développement ne constitue pas une activité auxiliaire</b>					
1.1.1	- Production de R&D	0	1 831	1 831		0,1
1.1.2	- Importation de R&D	0	2 712	2 712		0,1
<b>1.2</b>	<b>Affinement de la méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0,0</b>
<i>1.2.1</i>	<i>Ressources en SIFIM</i>	<i>56 739</i>	<i>56 778</i>	<i>39</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
<i>1.2.1.A</i>	<i>Production de SIFIM</i>	<i>56 739</i>	<i>50 294</i>	<i>-6 445</i>	<i>-11,4</i>	<i>-0,2</i>
<i>1.2.1.B</i>	<i>Importation de SIFIM</i>	<i>0</i>	<i>6 484</i>	<i>6 484</i>		<i>0,2</i>
<i>1.2.2</i>	<i>Emplois de SIFIM</i>	<i>56 739</i>	<i>56 778</i>	<i>39</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
<i>1.2.2.A</i>	<i>Consommation intermédiaire de SIFIM</i>	<i>56 739</i>	<i>25 396</i>	<i>-31 343</i>	<i>-55,2</i>	<i>-1,2</i>
<i>1.2.2.B</i>	<i>Consommation finale de SIFIM</i>	<i>0</i>	<i>4 991</i>	<i>4 991</i>		<i>0,2</i>
<i>1.2.2.C</i>	<i>Exportation de SIFIM</i>	<i>0</i>	<i>26 391</i>	<i>26 391</i>		<i>1,0</i>
<b>1.3</b>	<b>Clarification de la production de la banque centrale</b>	<b>0</b>	<b>9 024</b>	<b>9 024</b>		<b>0,3</b>
<b>1.4</b>	<b>Amélioration de l'enregistrement de la production des services d'assurance dommages</b>	<b>18 840</b>	<b>18 412</b>	<b>-428</b>	<b>-2,3</b>	<b>0,0</b>
<b>1.5</b>	<b>Réassurance traitée comme l'assurance directe</b>	<b>0</b>	<b>2 856</b>	<b>2 856</b>		<b>0,1</b>
<b>1.6</b>	<b>Inclusion du service du capital dans l'évaluation de la production pour usage final propre des ménages et des sociétés</b>					
<b>1.7</b>	<b>Dissociation des marges commerciales et de transport</b>					<b>0,0</b>
1.7.1	Marges commerciales	393 226	434 142	40 916	10,4	1,6
1.7.2	Marges de transport	0	91 516	91 516		3,5
1.7.A	<b>Total des marges commerciales et de transport</b>	<b>393 226</b>	<b>525 658</b>	<b>132 432</b>	<b>33,7</b>	<b>5,1</b>
<b>2.</b>	<b>Amélioration de la qualité des données</b>					
2.2	Auto-construction des ménages (Valeur ajoutée)	27 002	5 289	-21 713	-80,4	-0,8
2.4	Loyers imputés (Valeur ajoutée)	67 661	126 629	58 968	87,2	2,3
2.5	Consommation de capital fixe (CCF) des APU	131 027	126 304	-4 723	-3,6	-0,2
<b>3.</b>	<b>Impact de la couverture</b>					
<b>3.1</b>	<b>Activités informelles (ERI-ESI, RGE, Enquête Mines)</b>					<b>0,0</b>
3.1.1	Valeur ajoutée des activités informelles	1 028 203	1 641 860	613 657	59,7	23,4
<b>3.2</b>	<b>Activités des ISBLSM (RGE 2018 et Recensement des ISBLSM 2019)</b>					
3.2.1	Valeur ajoutée des ISBLSM	33 733	41 888	8 155	24,2	0,3
3.2.2	Consommation finale des ISBLSM	38 461	53 561	15 100	39,3	0,6
3.2.3	FBCF des ISBLSM	642	12 053	11 411	1777,4	0,4
<b>3.3</b>	<b>Approvisionnement en eau est également considéré comme une activité de production de biens (Activités de production des ménages (Voir SCN 2008 § 6.32))</b>	<b>0</b>	<b>18 710</b>	<b>18 710</b>		<b>0,7</b>
<b>3.4</b>	<b>Valeur ajoutée des APU</b>	<b>272 761</b>	<b>202 854</b>	<b>-69 907</b>	<b>-25,6</b>	<b>-2,7</b>
<b>3.5</b>	<b>Exportations nettes</b>	<b>-486 976</b>	<b>-467 069</b>	<b>19 907</b>	<b>-4,1</b>	<b>0,8</b>
3.5.1	Exportations	935 357	961 748	26 391	2,8	1,0
3.5.2	Importations	1 422 333	1 428 817	6 484	0,5	0,2

**Tableau 6 : Comparaison entre les équilibre ressources et emplois du produit intérieur brut (PIB) de 2016 entre le SCN 1993 et le SCN 2008**

Unité = 1 million de FCFA

	Comptes 2016 sous le SCN 1993		Comptes 2016 sous le SCN 2008		Ecart Absolu	Ecart Relatif (%)	Impact sur le PIB (%)
	Valeur à prix courants	Poids dans le PIB (%)	Valeur à prix courants	Poids dans le PIB (%)			
<b>Ressources</b>							
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)</b>	<b>2 618 077</b>	<b>100,0</b>	<b>3 574 379</b>	<b>100,0</b>	<b>956 302</b>	<b>36,5</b>	<b>36,5</b>
<b>Importations</b>	<b>1 422 333</b>	<b>54,3</b>	<b>1 428 817</b>	<b>40,0</b>	<b>6 484</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>
Importations de biens	1 273 783	48,7	1 313 090	36,7	39 307	4,4	1,5
Importations de services	148 550	5,7	115 727	3,2	-32 823	4,4	-1,3
<b>Total Ressources</b>	<b>4 040 410</b>	<b>154,3</b>	<b>5 003 196</b>	<b>140,0</b>	<b>962 786</b>	<b>23,8</b>	<b>36,8</b>
<b>Production</b>	<b>4 527 397</b>		<b>6 629 401</b>		<b>2 102 004</b>	<b>46,4</b>	
<b>Emplois</b>							
<b>Consommation finale (CF)</b>	<b>2 353 845</b>	<b>89,9</b>	<b>3 276 085</b>	<b>91,7</b>	<b>922 240</b>	<b>39,2</b>	<b>35,2</b>
<i>Consommation finale privée</i>	<i>1 878 135</i>	<i>71,7</i>	<i>2 781 927</i>	<i>77,8</i>	903 792	48,1	34,5
CF des ménages	1 839 674	70,3	2 728 366	76,3	888 692	48,3	33,9
CF des ISBL-SM	38 461	1,5	53 561	1,5	15 100	39,3	0,6
<i>Consommation des APU</i>	<i>475 710</i>	<i>18,2</i>	<i>494 158</i>	<i>13,8</i>	18 448	3,9	0,7
<b>Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)</b>	<b>735 932</b>	<b>28,1</b>	<b>804 894</b>	<b>22,5</b>	<b>68 962</b>	<b>9,4</b>	<b>2,6</b>
FBCF autre que celle des APU	449 857	17,2	500 240	14,0	50 383	11,2	1,9
FBCF des APU	286 075	10,9	304 654	8,5	18 579	6,5	0,7
<b>Variation des Stocks</b>	<b>15 276</b>	<b>0,6</b>	<b>-39 531</b>	<b>-1,1</b>	<b>-54 807</b>	<b>-358,8</b>	<b>-2,1</b>
<b>Exportations*</b>	<b>935 357</b>	<b>35,7</b>	<b>961 748</b>	<b>26,9</b>	<b>26 391</b>	<b>2,8</b>	<b>1,0</b>
Exportations de biens	635 163	24,3	632 600	17,7	-2 563	-0,4	-0,1
Exportations de services	300 194	11,5	329 148	9,2	28 954	9,6	1,1
<b>Total Emplois</b>	<b>4 040 410</b>	<b>154,3</b>	<b>5 003 196</b>	<b>140,0</b>	<b>962 786</b>	<b>23,8</b>	<b>36,8</b>

\* L'impact sur les exportations nettes (Exportations moins importations) est de 0,8%

**Tableau 7 : Impact de la migration sur la valeur ajoutée brute (VAB) par branche d'activité entre les comptes de 2016 sous les deux systèmes**

Unité = 1 million de FCFA

Code branche	Libellé branche	VAB 2016 SCN 1993	VAB 2016 SCN 2008	Impact	VAB informelle SCN 1993	VAB informelle SCN 2008	Impact infor - mel
A01	Agriculture	562 751	556 954	-0,2	552 677	549 192	-0,3
A02	Élevage et chasse	74 588	105 144	1,3	74 575	104 830	2,9
A03	Sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien	40 778	50 503	0,4	39 650	49 308	0,9
A04	Pêche et aquaculture	22 820	29 368	0,3	22 819	29 208	0,6
B05	Activités extractives	62 738	47 410	-0,7	18 592	6 793	-1,1
C06	Fabrication de produits alimentaires	36 696	138 888	4,4	22 228	122 194	9,7
C07	Fabrication de boissons	34 191	66 842	1,4	3 196	32 576	2,9
C08	Fabrication de produits à base de tabac	39	106	0,0	39	106	0,0
C09	Fabrication de textiles, d'articles d'habillement, travail du cuir et fabrication d'articles de voyage et de chaussures	986	28 027	1,2	901	27 672	2,6
C10	Fabrication de produits en bois, en papier ou en carton, imprimerie et reproduction d'enregistrements	16 893	50 726	1,5	2 548	30 157	2,7
C11	Raffinage pétrolier, cokéfaction et fabrication de produits chimiques	16 686	55 291	1,7	4 399	47 735	4,2
C12	Fabrication de produits pharmaceutiques	0	5 627	0,2	0	4 475	0,4
C13	Travail du caoutchouc et du plastique	0	12 373	0,5	0	1 142	0,1
C14	Fabrication de matériaux de construction	53 800	58 570	0,2	3 745	2 260	-0,1
C15	Métallurgie, fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux	10 516	12 553	0,1	2 649	5 920	0,3
C16	Fabrication de machines et d'équipements divers	0	3 616	0,2	0	2 878	0,3
C17	Autres industries manufacturières	8 077	52 843	1,9	1 643	30 635	2,8
C18	Réparation et installation de machines et d'équipements professionnels	4 167	15 782	0,5	3 772	3 190	-0,1
D19	Production et distribution d'électricité et de gaz	62 321	54 654	-0,3	8 055	4 021	-0,4
E20	Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0	75 609	3,3	0	49 561	4,8
F21	Construction	105 834	93 207	-0,5	81 531	17 214	-6,3
G22	Commerce	180 328	226 390	2,0	113 625	148 121	3,4
H23	Transports et entreposage	274 679	268 105	-0,3	34 867	163 292	12,5
I24	Hébergement, restauration et débits de boissons	20 592	40 620	0,9	15 146	22 818	0,7
J25	Information et communication	90 975	160 936	3,0	0	15 002	1,5
K26	Activités financières et d'assurance	90 622	105 028	0,6	0	2 698	0,3
L27	Activités immobilières	135 255	241 493	4,6	0	89 422	8,7
M28	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0	112 947	4,9	4 079	2 009	-0,2
N29	Activités de services de soutien et de bureau	0	70 799	3,1	0	30 041	2,9
O30	Activités d'administration publique	272 761	202 854	-3,0	0	0	0,0
P31	Éducation	110 978	182 746	3,1	56	12 653	1,2
Q32	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	19 934	57 494	1,6	0	2 503	0,2
R33	Activités artistiques, sportives et récréatives	67 155	27 918	-1,7	17 411	2 219	-1,5
S34	Autres activités de services n.c.a.	0	53 478	2,3	0	30 015	2,9
T35	Activités spéciales des ménages	0	6 683	0,3	0	0	0,0
U36	Activités des organisations extraterritoriales	0	0	0,0	0	0	0,0
Y37	Correction territoriale	0	0	0,0	0	0	0,0
Z99	Branche d'attente	0	0	0,0	0	0	0,0
SIFIM	SIFIM	-56 739	0	2,4	0	0	0,0
<b>Valeur ajoutée globale des branches</b>		<b>2 320 421</b>	<b>3 271 584</b>	<b>41,0</b>	<b>1 028 203</b>	<b>1 641 860</b>	<b>59,7</b>

